

Coupon réponse à retourner au Rotary Club de Crécy:

(à remettre à un Rotarien ou envoyer à l'adresse ci-contre accompagné du règlement)

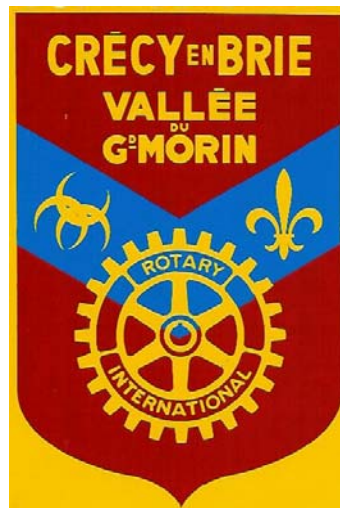
VENDREDI 24 FEVRIER SEZNEC et le Bagne

Inscription de Mr, Mme:.....

Pour : Personnes, 40 €uros x soit : €uros

Payé par chèque, espèces

Remerciements au CREDIT AGRICOLE
BRIE PICARDIE pour le prêt de la salle



40 Rue du Touarte

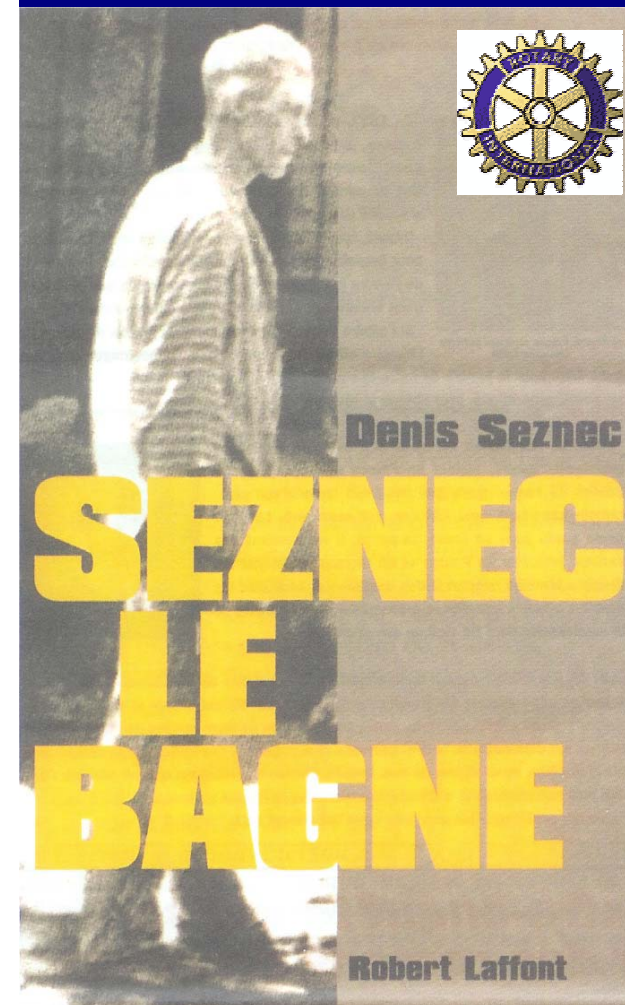
BP N° 01

77580 - Villiers sur Morin

Tel: 06 08 66 21 85

Le 28 juin 1996 face à la décision de non-révision de la chancellerie et à la « Justice Impossible », une famille meurtrie, un petit-fils qui depuis si longtemps crie justice se sont sentis soudain écrasés sous le poids de leurs années de lutte. Mais les Sez nec ont continué à se battre, soutenus et appuyés par des milliers de sympathisants aussi révoltés, aussi dignes qu'eux. Depuis, plusieurs révélations ont fait rebondir l'une des plus extraordinaires affaires criminelles que la France ait connue. L'espoir peut-il renaître pour tous ceux qui croient en la justice?

**VENDREDI 24 FEVRIER
SEZNEC et le Bagne**



**Dîner – Conférence
organisé par le
Rotary Club de Crécy en Brie
Avec le soutien
du Crédit Agricole de MEAUX**

Prix d'entrée par personne

40 €uros

* * * * *

Le bénéfice de cette soirée

sera reversé intégralement à

l'association « FRANCE JUSTICE »

Membre du Comité français des ONG
agrées auprès de l'ONU
Siège social: 40 RUE DE ROCHECHOUART
75009 PARIS
internet www.firance-justice.org
E-mail : contact@france-justice.org
Répondeur: 01 42 85 01 76

Plan d'accès

24 Avenue du Maréchal FOCH

77100 — MEAUX



**VENDREDI 24 FEVRIER — 19H30
À MEAUX 24 Av FOCH**

PROGRAMME

*** 19H30- 20H00: Ouverture, Dédicaces**

*** 20H00— Accueil De Denis SEZNEC,**

Représentant de l'association



« FRANCE JUSTICE »

par le Président

Hervé Le LIBERDER

*** 20H15—21H30: Denis SEZNEC**

• Conférence

« mon Grand Père et le Bagne,

le point sur l'affaire »

• Questions réponses

*** 21H30—DINER**



Guillaume Sez nec avec son petit-fil
Denis, en 1950

FRANCE JUSTICE

et l'affaire SEZNEC

L'Affaire SEZNEC évoque pour les Français l'une de ces affaires jugées sans preuve. Une affaire "criminelle" sans cadavre, sans arme, sans témoin, sans aveux. Guillaume Sez nec fut pourtant condamné au bagne à perpétuité. Trois générations de sa famille ont tenté d'obtenir la révision du procès. Lutte exemplaire mais aussi bataille fondamentale pour faire changer la justice. En effet, devenue aux yeux des Français le symbole de l'erreur judiciaire, l'Affaire SEZNEC est la seule qui puisse montrer, avec éclat, que la Justice française - en reconnaissant une erreur judiciaire à son plus haut niveau - commence à changer. Depuis le 11 avril 2005, la voie pour la réhabilitation de Guillaume SEZNEC est enfin ouverte. Une première dans l'Histoire de la justice.

Il s'agit donc que l'état d'esprit de notre Justice évolue. Conscients de cet enjeu, de nombreuses personnalités - de toutes obédiences politiques ou philosophiques - ont fait connaître publiquement leur soutien au combat mené, espérant ainsi que cette affaire emblématique illustrera la réforme attendue de notre Justice.

C'est pourquoi FRANCE-JUSTICE a été constituée. A but non lucratif, l'association, créée en janvier 1995, est composée de près de 2400 membres. Conduite par un Conseil de 9 membres élus, elle est présidée par Denis Sez nec. D'une façon générale, France-Justice s'est donnée pour mission de dénoncer les cas où des dysfonctionnements produisent le contraire de la Justice (Affaires Dils, disparues de l'Yonne, Outreau, etc.). L'association agit également pour que les vestiges du bagne de Guyane soient conservés. Soucieuse de son indépendance, France-Justice ne sollicite aucune subvention. C'est la seule organisation dans le domaine judiciaire à être reconnue par le Comité français des ONG agrées par l'ONU.